

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numéro séparé se vend 6 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 6 JANVIER.

On écrit de Smyrne, le 10 décembre :

Les pirates continuent leurs déprédations dans nos parages et l'impudence de leurs exploits fait craindre malheureusement que nous devons nous attendre encore à de plus graves attentats. C'est ainsi que, dans le port de Pirgos de l'île Moscomissi, une barque de pirates a surpris le navire de commerce antrichien, le *Duc Fratelli*. Douze à quinze individus se jetèrent sur le tillac, fermèrent les issues et enlevèrent ensuite au capitaine 132 mille piastres. Un cas semblable est arrivé encore avant-hier, à 9 heures du soir, à proximité de notre port et à 60 pas de nos forts. Un bateau grec, revenant d'Urta, où il avait vendu des poissons salés, fut attaqué par 12 pirates qui enlevèrent à l'équipage 23 mille piastres. Le capitaine fut grièvement blessé en voulant résister.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 7 JANVIER.

La *Gazette de Malte* raconte que le 6 septembre dernier, pendant une tempête assez violente, une société d'officiers du bateau à vapeur anglais, l'*Hermes*, sont montés sur la colonne de Pompée près d'Alexandrie, qu'ils ont arboré sur le sommet le pavillon anglais et y ont bu à la santé de la reine d'Angleterre en déchargeant leurs armes à feu. L'échelle de cordes au moyen de laquelle ces casse-cous ont gravi jusqu'à la tête de cette colonne, n'a pu être attachée qu'après des peines infinies. Ils ont employé à cet effet un cerf volant en papier d'une grandeur extraordinaire et par son secours ils sont parvenus à jeter en travers du sommet de la colonne une forte ficelle à laquelle on attachait ensuite l'échelle de corde qui fut tirée jusqu'en haut et assujettie du côté opposé. Arrivés au sommet de la colonne la société composée de 10 personnes, fut obligée de s'asseoir aussitôt car la tempête ébranlait la colonne à tel point que le vin versé dans un verre à boire et placé sur le chapiteau s'en échappait.

Il se confirme que le gouvernement a envoyé un détachement d'artillerie royale à St. Sébastien. Ces troupes se sont embarquées depuis quelques jours à bord du vaisseau de ligne le *Royal Sovereign*, qui a pareillement pris à bord 500 barils de poudre à canon et d'autres munitions de guerre pour la protection de cette forteresse.

Par la *Venus*, capitaine Homon, arrivé à Liverpool, nous avons des nouvelles de Bahia du 24 décembre. Les révoltés étaient entièrement maîtres de la ville. Ils avaient forcé la douane et ils s'étaient emparés d'une grande quantité d'armes et de munitions; ils fortifiaient la place de leur mieux, et se disposaient à repousser l'attaque du parti du gouvernement campé à 10 milles en vue de la ville. Toutes les affaires étaient en stagnation, un grand nombre d'habitants avaient quitté la ville. Le président était arrivé en vue du port, avant le départ de la *Venus*, on ne l'avait pas laissé débarquer; on s'attendait à des hostilités entre les deux partis. (Globe.)

Voici des détails curieux sur les guerres qui ont eu lieu depuis 1697 jusqu'en 1815 entre la France et l'Angleterre,

FEUILLETON.

LES CIRCASSIENS ET LA RUSSIE.

Les dernières nouvelles de la guerre du Caucase nous apprennent que les troupes russes ont encore battu en retraite devant les montagnards de la Circassie. Tous ceux qui connaissent l'histoire de cette interminable lutte avaient prévu un résultat dont malheureusement la plus grande partie des lecteurs ne peut se rendre compte, faute de lumières suffisantes et de renseignements précis. Les livres de Pallas, de Klaproth, de Parrot, de Reineggs, ne sont que d'excellents ouvrages de statistique et de bons mémoires sur les sciences naturelles. Nous essaierons de suppléer à une pareille lacune.

Le bloc immense qu'on appelle Caucase et auquel les mythologues enchaînent Prométhée, la muraille gigantesque placée par la nature entre l'Europe et l'Asie, consiste en un plateau central, dont la hauteur moyenne est de douze mille pieds au-dessus du niveau de la mer Noire; quelques pics isolés, tels que Casbeg et Elborz, atteignent 17 mille pieds. La face méridionale de ce plateau, taillée verticalement, regarde la Mingrétie et l'Immerétie, dont les plaines romantiques occupent le fond du précipice. Au nord, la chaîne forme un escalier, et des montagnes inférieures, de 8 mille pieds d'élévation moyenne, s'étendent jusque vers les fleuves Kouban et Terék. La tête de la muraille, la gueule du Monstre, pour ainsi dire, à l'est, sur les bords de la mer Caspienne, s'aplatit en éventail et forme les plaines onduleuses du Daghestan. A l'ouest, au contraire, la chaîne resserre les bords de la mer Noire dans une gorge étroite, unique chemin terrestre de la Tauride en Arménie.

On peut se figurer le Caucase comme une plate-forme inclinée du centre en avant, mais brusquement interrompue dans toutes les directions, offrant au nord de belles assises verdoyantes et des flancs boisés; au midi, des remparts escarpés, et, vers la crête inférieure, des rocs pelés, des pics dont la cime est invisible, et des neiges éternelles. Au milieu du bloc, perpendiculairement à la muraille, et presque à égale distance des deux mers, passe la grande route de Mozdock (Europe russe) à Tiflis (Asie russe) par le fameux défilé de Dariel, la Porte caspienne des anciens, dont la forteresse principale est Vladicaucase. Entre Dariel et la mer Noire, le plateau se nomme Kouban, comme le fleuve.

sur les dépenses qu'elles ont occasionnées et le nombre des sujets qui ont péri dans les combats ou par la famine.

	Frais	Hom. tués.
1 ^o Guerre terminée en 1697.	L. st. 21,500,000	400,000
Morts par la famine.		80,000
2 ^o Guerre commencée en 1702.	» 43,000,000	250,000
3 ^o Guerre commencée en 1739.	» 46,000,000	240,000
4 ^o Guerre commencée en 1756.	» 111,000,000	250,000
5 ^o Guerre d'Amérique en 1756.	» 139,000,000	200,000
6 ^o Guerre av. la France en 1793 à 1815.	1,400,000,000	2,000,000
	4,441,000,000	1,320,000

La dette de l'Angleterre à la fin de cette guerre en 1815 se montait à 1 milliard cinquante millions sterling.

FRANCE. — PARIS, LE 9 JANVIER.

La composition du projet d'adresse fait depuis avant-hier le sujet de toutes les conversations. Les hommes de finances surtout ont été étonnés que la commission ait inséré le mot de conversion dans le projet. Car ils espéraient que le roi n'en ayant pas parlé, l'adresse se tiendrait dans la même réserve. On commençait déjà à regarder l'adoption prochaine de cette mesure comme un fait certain, et l'on disait que le ministère n'était parvenu à obtenir des partisans parmi les membres du centre gauche, qu'en leur promettant de céder sur ce point au vœu du pays. M. d'Argout lui-même qui naguère encore se prononçait contre la mesure, disait ces jours-ci dans un cercle de financiers, que c'était « un violent émétique qu'il faudrait bon gré malgré administrer à la France. »

On dit aussi que la maison Rothschild veut la conversion, et l'on sait que l'opinion du riche capitaliste a un grand poids auprès de tous les gouvernements. Il a fait vendre depuis un mois à la bourse des parties considérables de rentes 5 p. c. soit pour son compte soit pour celui de Metternich et de ses autres commettants. Cependant la volonté de M. Rothschild ne serait pas de beaucoup de poids si la majorité de la chambre n'était pas favorable à la mesure. Mais depuis quelques jours les réunions de députés sont nombreuses, partout cette question spéciale est agitée et les projets de conversion trouvent des partisans sur tous les bancs de la chambre. (Corresp.)

Il paraît que le ministère a définitivement adopté le système qu'il avait déjà fait pressentir à la fin de la session dernière et qu'il va demander aux chambres de faire exécuter par l'administration et aux frais de l'état les grandes lignes des chemins de fer, que l'on peut appeler lignes politiques. On assure que l'administration ne demande que dix ans pour exécuter tous les travaux que nous venons d'indiquer, et que plusieurs de ces grandes lignes seraient terminées dans un délai beaucoup moins long. La circulation aurait même lieu au bout de quelques années, sur plusieurs parties de ces chemins qui exigeraient peu de travaux d'art et qui réuniraient cependant des villes qui ont entre elles des communications suivies.

Pour arriver à une exécution aussi prompte l'administration serait probablement obligée de modifier la marche habituellement suivie pour les affaires des travaux publics et de

On voit donc que le gouvernement russe a trois percées en Asie: la première de Daghestan, la plus longue, la plus orientale, dont les forteresses de Derbent et de Bacou facilitent le commerce et protègent les habitants soumis. Nous n'en parlerons pas. La seconde percée, c'est la route de Mozdock à Tiflis, route militaire, petite bande imperceptible, marquée dans sa longueur par huit postes fortifiés, échelonnés comme des nids sur le plateau et qui constituent toute la conquête réelle des Russes dans la chaîne. Cette route est tellement sûre que les courriers qui portent les dépêches se font accompagner de cent cinquante cosaques et de deux canons, et que l'empereur Nicolas lui-même a subi dernièrement une reconnaissance des Circassiens.

La troisième percée, du côté de la mer Noire, est le chemin terrestre de la Tauride, en Arménie. C'est là que se trouve la plaine hôteuse de la Russie.

Maintenant, il faut se représenter la cime du Caucase, la neige centrale, comme noircie dans toute sa longueur par d'innombrables volées d'oiseaux de proie, divisés en plusieurs tribus, qu'on enveloppe fort improprement sous la dénomination générale des Circassiens, peuplades féroces, d'autant plus indépendantes qu'elles sont plus attaquées, portant des cottes de mailles, des morions de fer et des armes italiennes damasquinées comme des chevaliers normands, Parthes modernes, Scythes du dix-neuvième siècle, se défendant contre les Russes avec des quartiers de roc, des fièvres pestilentielles et des mousquets de *Lazoor*, tandis qu'ils vendent à la Turquie des icoglans, des ennoques et leurs femmes, les plus belles de la terre.

A l'orient, les *Lezghiens* maintiennent le Daghestan en de continuelles alarmes; pendant la dernière guerre de Perse, ils ont même attaqué Derbent et Bacou, et massacré impitoyablement des détachements russes; tout récemment encore, ils ont pillé plusieurs villages, à quelques milles de Tiflis.

A l'occident, les *Abazeks* planent sur les bords de la mer Noire et sont complètement insoumis. Au milieu, dans les environs de Vladicaucase, les *Tcherkesses* veillent à la porte caspienne comme s'il s'agissait des sentinelles de l'Asie. L'hiver, le manque d'armes et le défaut de munitions; des défaites accidentelles peuvent suspendre leurs hostilités, mais la guerre est sans cesse renaissante, leur haine implacable et leur repaire inaccessible. C'est là cette immense contrée qui résiste depuis le commencement du siècle à tous les efforts de la Russie, qui a dévoré ses meilleures troupes, qui décime annuellement l'armée moscovite, épuise les trésors de l'empire, et forme au centre même des conquêtes

s'écartent de ces formalités multipliées et souvent bien inutiles, qui ont fait généralement désirer que l'état renoncât à l'exécution directe des grands travaux publics.

Les fonds nécessaires pour ces grandes entreprises s'obtiendraient, dit-on, sans recourir à aucun emprunt, soit au moyen des excédants des budgets, soit par la dette flottante ou par les autres moyens que le ministre des finances indiquera dans l'exposé des motifs. Les projets de loi relatifs à cette vaste opération seront, à ce que l'on assure, présentés sous peu de jours, et nous verrons alors si le ministère est parvenu à résoudre les nombreuses difficultés que présente l'exécution de pareils projets.

Le prince de Talleyrand est arrivé à Paris pour assister, autant que sa santé le lui permettra, aux séances de la chambre des pairs. Le prince a été reçu par le roi en audience particulière.

Des souscriptions s'organisent dans plusieurs villes de France, dans le but d'envoyer des volontaires français dans le Canada.

La caisse d'épargne de Paris a reçu, dimanche 7 et lundi 8 janvier, de 6,276 déposants dont 878 nouveaux, la somme de 801,069 fr. Les remboursements demandés se sont élevés à la somme de 413,000 fr., et cependant la saison est des plus rigoureuses, c'est le moment où la classe ouvrière a besoin de toutes ses ressources et ne peut guère faire d'économies.

Une pareille somme déposée à la caisse d'épargne est le signe le plus évident de l'aisance générale. Il est à présumer au reste, à présent que les maisons de jeu sont fermées, que beaucoup de capitaux reflueront sur les caisses d'épargne.

Le bénéfice des jeux, pendant le mois de décembre, a été, dit-on, de plus d'un million.

Une cause qui présentait un intérêt de circonstance, en raison de la fermeture des maisons de jeu, a été jugée à la cour d'assises de Paris, dans les audiences des 5 et 6 janvier.

Un jeune homme, caissier dans une maison de banque, aux appointements de 2,000 fr., fut chargé d'aller toucher, en mai dernier, une somme de 75,000 fr. Ayant reçu cette somme, il entra dans la maison de jeu de Frascati, et avait déjà perdu 62,100 frs., lorsqu'il fut trouvé par deux personnes envoyées à sa recherche. Les vérifications faites de ses livres amenèrent la découverte de nombreuses falsifications dans ses écritures, et d'un déficit de plus de 100,000 francs.

L'accusé, pour sa défense, alléguait qu'il avait été entraîné dans cette maison par un *embaucheur* chargé d'y attirer les jeunes gens; mais cette allégation n'a pu être prouvée.

La déposition de M. Benazet, ex-fermier des jeux, a offert quelque intérêt. Il a commencé par décliner la responsabilité du fait de l'admission de l'accusé dans les maisons de jeu; il est très-vrai que les règlements imposaient la condition de n'y recevoir ni mineur, ni comptable, ni caissier, mais depuis le commencement de 1837, le préfet de police ayant institué 12 commissaires spéciaux chargés des admissions, la responsabilité du fermier était venue à cesser. Du reste, il existe encore contre M. Benazet une action en restitution in-

asiatiques du czar une citadelle de 250 lieues, toujours assiégée et toujours imprenable, parce que le blocus est au dessus des forces humaines.

Nous avons dit que la plaine hôteuse de la Russie était dans la trouée occidentale, la moins connue. La visite officielle du général Woronoff aux côtes de la mer Noire et la dernière tentative des Russes confirment notre opinion. La berge qui se prolonge au revers du Caucase est semée, comme la route de Mozdock à Tiflis, de plusieurs postes militaires, mais il est impossible de rien voir de plus misérable. En quittant la Tauride à Kertz, le premier poste qu'on rencontre est Anapa, forteresse qui n'a été définitivement conquise sur les Circassiens, en 1828, qu'après la plus opiniâtre résistance; elle est bâtie sur de vieilles constructions génoises qui protégeaient naguère le commerce de l'archipel avec ces hordes inhospitalières: c'est un parallélogramme juché sur un précipice, avec des bastions aux angles et quatre vingt pièces de canon. Le mouillage n'est pas sûr; la ville présente une masse de huttes enfumées. En dehors, la vigilance des Circassiens est si active qu'on ne peut sortir sans escorte; leurs vedettes, stationnées ordinairement à deux milles de la forteresse, surveillent tous les mouvements des Russes et les transmettent au corps d'armée réuni plus loin.

A cinq mille d'Anapa, on aperçoit les hameaux ennemis, perchés sur la chaîne, dominant les bastions. Ces hameaux, ou *douls*, renferment des hommes infatigables grimpés sur les pics et plongeant un œil d'aigle dans les profondeurs de la mer noire, où ils épient l'apparition des vaisseaux russes. Dès qu'une voile se montre à l'horizon, ils descendent au galop de leurs échelles aériennes, répandant l'alarme dans les huttes, et, en un moment, tous les *douls* soulevés vomissent des flancs du Caucase sur la plage leurs tribus armées.

Soujouk-Kalé, à quinze lieues sud-ouest d'Anapa, est le meilleur Havre de toute la côte de la mer Noire. Cette position, ancien établissement turc, fut enlevée, il n'y a pas long-temps, par le général Williamoff; son armée, forte de quinze mille hommes; éprouva une perte énorme. Il fallut même qu'elle se retranchât au dessus de la baie pour que l'escadre russe, composée d'une grosse frégate, de deux corvettes, de deux bricks et d'un cutter, sous les ordres de l'amiral Palminotte, pût mouiller sans avarie. Malgré ces efforts, le général Williamoff, assailli par les hordes furieuses, menacé de maladies épidémiques, fut obligé de battre en retraite derrière le Kouban; il avait laissé la moitié de son armée dans les abîmes de la chaîne, et, quelques mois après l'occupation, il n'y avait pas un bouton d'uniforme sur la berge de Soujouk. Les journaux

tentée par le banquier où travaillait l'accusé; M. Benazet ne se refuse pas à restituer la quote part qu'il a reçue dans la perte faite par l'accusé, mais cette part ne s'élève qu'au quart, puisque la ville prélevait les trois quarts de l'excédent net des bénéfices.

Il résulte en outre de la déposition de M. Benazet que le mouvement ordinaire des maisons de jeu était de 800 millions par an sur le tapis. L'accusé, malgré les efforts de son avocat, M. Darellen, a été reconnu coupable sur toutes les questions d'abus de confiance et de fabrication de faux, mais avec des circonstances atténuantes. Il a été condamné à 5 ans de prison et à 100 frs. d'amende.

Reste maintenant l'action civile intentée contre la ferme des jeux par M. Adour, le banquier chez lequel travaillait l'accusé.

BULLETIN DE LA BOURSE DE PARIS DU 8.

La Bourse a été aujourd'hui très agitée et les affaires ont été fort actives. Le discours prononcé hier à la chambre des députés par le ministre des finances a produit un mouvement de hausse sur les fonds français. Le 3 p. c. ouvert à 79 15 est monté à 79 25. Le 5 p. c. a eu un mouvement beaucoup plus rapide; ouvert à 108 40 fin courant il s'est élevé à 108 65. Beaucoup de vendeurs à découvert se sont empressés de retourner et ont par leurs ordres d'achats contribué à la hausse de ce jour. On pensait à la bourse que le ministre, tout en reconnaissant la légalité de la conversion y était opposé pour le moment à cause de son inopportunité.

L'actif espagnol s'est bien tenu à 24 1/2.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

Les lettres et les journaux de la frontière donnent des nouvelles contradictoires sur l'expédition carliste qui a passé l'Ebre.

Tandis que les uns disent qu'elle marche vers Soria sans être inquiétée, d'autres assurent que les troupes d'Espartero sont à sa poursuite, et ajoutent que le brigadier Leod et Conde a livré un combat à la cavalerie ennemie, et lui a fait essayer une perte de 300 hommes.

Les journaux de Madrid du 1er janvier et de Cadix du 23 et du 24 décembre n'offrent rien d'intéressant.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 10 JANVIER.

Par arrêté royal du 2 Janvier, M. L. Dessin a été nommé consul à Calais (France).

Sous la date du 29 décembre 1837, le haut sénat de la ville libre de Brême a délivré à M. Gaspard Primavera l'executur qui l'autorise à exercer les fonctions de consul de Belgique dans cette ville. (Monit.)

Avant-hier après-midi, vers cinq heures, à une lieue de Malines vers Louvain, l'essieu d'une diligence faisant partie du convoi du chemin de fer s'est rompu et a occasionné un retard dans le service suivant de Louvain qui n'est arrivé à Bruxelles qu'à 10 heures du soir.

On dit définitivement arrêtées les bases d'une grande association ayant pour but la construction d'un nouveau réseau de chemins de fer, servant d'auxiliaires et de raccourcis aux principales lignes construites aux frais de l'état. Le chiffre indiqué comme fonds social annonce qu'il n'existe pas encore d'entreprise aussi colossale sur le continent. (Comm. Belge.)

On nous envoie la note suivante qui nous paraît digne d'attention :

Conformément à la loi sur la milice un grand nombre de jeunes gens vont être appelés cette année sous les drapeaux. Malgré toutes les tentatives faites jusqu'à ce jour, l'ophthalmie règne encore dans notre armée avec plus ou moins d'intensité; ne serait-il pas convenable que le gouvernement essayât de nouvelles mesures pour en prévenir la propagation? Si au lieu d'incorporer le contingent de cette année dans les anciens corps, on en formait de nouveaux, en renouvelant le cadre des officiers, sous-officiers et soldats exempts de toute irritation oculaire (ophthalmie de l'armée), ne serait-

de Saint-Petersbourg ont pourtant appelé ce désastre la Conquête du Caucase.

Ghelenjik, à 8 lieues seulement de Soujouk-Kalé, offre un point remarquable par la beauté du paysage et la sûreté du port. C'est une écaïlle d'huile, pour nous servir de l'expression pittoresque d'un voyageur anglais, M. Spencer. On a voulu, mais inutilement, coloniser les bords de sa baie. Ici la puissance russe consiste en une palissade formant trois enceintes et protégée par des chaloupes canonnières. Sa garnison, deux bataillons étendus par la fièvre, dort sous des cabanes de bois, et il n'y a pas même de magasin pour les vivres; on voit les sacs de grains empilés sur la plage, avec un peu de paille pour les garantir de la pluie. A Gagra (80 lieues de Ghelenjik); la Russie ne possède pas un pouce de terrain. Une descente fut tentée en 1833 par deux bataillons, quatre vaisseaux de guerre et quelques bâtiments de transport, mais les Circassiens, tombant des montagnes comme la foudre, écartèrent rapidement les troupes.

Dans le défilé de Gagra, ténébreuse et horrible gorge, on rencontre bien un petit fort quadrangulaire, dominé par un pic d'un hauteur effrayante et tellement enfoui que des fragments de glace et des avalanches de neige inondent ses batteries et que les Circassiens lancent à volonté l'incendie au milieu des retranchements. Sept cents malheureux grenadiers, rongés par la dysenterie, cachés derrière des fascines, la mèche toujours à la lumière de vingt mauvais canons de marine, témoignent là, bon gré mal gré, à l'Europe, des victoires fabuleuses de Nicolas en Asie. Dans l'espace d'un mois, sur dix huit officiers, huit sont morts des fièvres. Le soldat russe n'a pour consolation que le cri des chakals. Quand le fusil échappe à ses doigts glacés, le terrain métallique du Caucase résonne, et des paillettes d'or et d'argent étincellent ironiquement à ses yeux dans l'ombre de ces ravins aussi vieux que le monde, où il ne trouve ni pain ni fourrage, et qui recèlent les plus riches minerais du globe.

Pitzunda, Bombori, Souchoum-Kalé, ne sont que des chétives redoutes si méprisées des Circassiens, qu'en 1834, ils détruisirent les villages que les garnisons conquérantes y protégeaient et firent tranquillement des prisonniers sous le canon des forts. Après Souchoum-Kalé se termine la grande Abassie, et le défilé de la mer Noire s'élargit dans les plaines pittoresques de la Mingrélie, vers les forêts impénétrables qui entourent Anacria. C'est pour soumettre définitivement ce côté du littoral de la mer Noire que, par un effort désespéré, le gouvernement russe vient d'y débarquer d'un seul coup cinquante mille hommes; les conspirations incessantes de la Géorgie et le projet héréditaire chez les descendants de

ce pas un moyen d'empêcher que les jeunes gens qui vont entrer au service, soient, comme leurs camarades, victimes d'une maladie, qui depuis longtemps désola notre armée. Je vous livre ces réflexions, dans le désir que le gouvernement les prenne en considération, et ne néglige aucun des moyens qui peuvent paraître susceptibles de diminuer ce terrible fléau. (J. de la Belgique.)

Bruxelles, 40 janvier (trois heures). — Point de malle de Paris, le courrier de Londres en retard et la liquidation, devaient nécessairement ralentir les opérations, aussi ont elles débuté au plus grand calme, pour se ranimer vers la clôture. Les fonds de l'état sont négligés. Société Générale titres en nom fl. 800 A. très demandés, on a fait plus haut à terme et il est resté des ordres à remplir, certificats au porteur émission de Paris 1700 A; Société de Mutualité 1139 (113) cours; Société Civile 1057 50 (105 3/4) A; Banque de Belgique 1440 (144); Actions Réunies 1052 50 (105 1/4) P. Les autres valeurs restent à peu près sans affaires.

L'actif espagnol était d'abord assez faible, mais après la cote, il y a eu reprise; beaucoup demandés à 20. On présume que ce mouvement a eu pour cause l'arrivée d'un courrier extraordinaire ayant devancé la malle estafette.

La vente publique de sures qui a eu lieu ce matin à la Société de Raffinerie Nationale, par le ministère du courtier juré, M. A. Van Damm, a été très satisfaisante, cependant on a remarqué que la loi adoptée par la chambre des représentants seulement, influit sur les prix des sures de certaines qualités destinées à l'exportation. Ceci peut servir d'avertissement au ministère et aux sénateurs.

La neige empêche les communications télégraphiques avec Anvers.

MARCHÉS DES HUILES ET GRAINES.

Graine de colza sans affaires; celle de lin demandée; l'huile est ferme; les tourteaux de colza 78, dito de lin très demandés à 126.

LIEGE, LE 10 JANVIER.

DE L'ESPIONNAGE EN BELGIQUE.

L'institution d'une police secrète a toujours été regardée comme un mal nécessaire. Etablie pour surveiller les menées des partis et les intrigues des étrangers suspects, sans moyens d'existence connus, elle peut, en se renfermant strictement dans le cercle de ses attributions, rendre de vrais services au pays. Malheureusement, il a paru aux chefs des administrations de sûreté que cette mission était sans doute trop honorable, et comme s'ils avaient voulu justifier les plaintes qui se sont constamment élevées contre l'exercice de leur autorité, ils ont organisé, partout où il a été possible de le faire, un système d'espionnage qui s'est étendu successivement sur tous les citoyens. Il en est ainsi en Prusse et en Autriche, et il en est de même en France et en Belgique.

En vain la conscience publique s'est révoltée, chez nous, contre un semblable abus; en vain la presse a signalé tous les dangers qui peuvent en résulter pour le gouvernement; en vain les représentants du pays ont protesté contre l'emploi honteux de ce moyen de démoralisation; on n'a tenu aucun compte de leurs conseils; on a dédaigné leurs réclamations si justes; chaque jour a vu ajouter une maille de plus au réseau de l'espionnage qui enveloppe tous les rangs de la société. Il est des personnes qui doutent encore de l'existence de ce fait; elles ont la bonhomie de croire que ce n'est qu'une chimère; mais que ces optimistes se détrompent; nous pouvons leur certifier que l'abus dont on se plaint existe dans toute sa hideuse réalité.

Le nombre des gens qui font l'honorable métier d'espion s'élève à cent quarante. Bruxelles, Gand, Liège et Anvers sont les villes privilégiées où la plupart d'entre eux ont fixé leur siège. Il y en a qui sont permanents, d'autres ambulans; les premiers exploitent le centre et les faubourgs des villes; on les rencontre sur la place publique, dans les estaminets, au café, très souvent au spectacle. Quelques uns d'entre eux portent des gants jaunes, et étalent un luxe de vêtements qui contraste avec la modicité de leurs dépenses apparentes. Ils recherchent la société des jeunes gens qui peuvent les introduire dans des familles honorables; quoi qu'ils ne manquent ni d'instruction ni d'esprit, ils parlent rarement; leur mot d'ordre est: écouter. Aussi, grâce à leur taciturnité habituelle, se compromettent-ils rarement; ils sont sobres et rangés; le vin provoque à l'indiscrétion; de trop fortes dépenses de table pourraient éveiller des soup-

Pierre-le-Grand d'occuper un jour tout le littoral de la mer Noire comme le meilleur moyen de parvenir au cœur de l'Inde, imposait à Nicolas la nécessité d'une démonstration formidable. On n'a pas encore de détails sur la perte éprouvée par ses troupes, mais, à juger de ce débarquement par les annales de la guerre depuis le commencement du siècle, on doit s'attendre au plus triste échec.

Le nombre d'hommes dépensés par le gouvernement russe dans les guerres du Caucase, entreprises pour soumettre tout ce versant occidental, est d'une effrayante incertitude. En 1822, le général Yermoloff investit le Kouban avec une armée de 80,000 hommes, dans laquelle n'étaient pas compris la cavalerie cosaque et les Tartares: cette armée s'est fondue sous la chaîne. Un état récemment publié porte à soixante-dix-sept bataillons le chiffre flottant du corps expéditionnaire, sans compter les troupes affectées aux transports, aux escortes, aux garnisons. Soixante mille hommes s'étaient rassemblés sur le Don comme réserve.

Enfin l'armée qui a manœuvré devant Nicolas au camp de Woznesensk forma une dernière ligne de renforts qu'on pouvait appeler dans le Caucase après le mauvais succès de la descente. Toutes masses indiquent un long acharnement, une lutte dévorante. Il est constaté d'ailleurs que les armées du Caucase ont besoin de se renouveler une fois par quatre ou cinq ans, de telle sorte que, pour un rafraichissement de 80 mille conscrits, la perte annuelle est de 15 mille individus; cela fait depuis 40 ans une moyenne de 600 mille hommes! Et nous ne calculons pas les frais de matériel et d'approvisionnement dans une guerre où, par les circonstances de la localité, ces dépenses excèdent toute prévision.

Depuis la réunion de la Géorgie à l'empire en 1800, l'occupation de Derbent, de Bacou et de Sheivan, la Russie n'a réellement pas fait un seul progrès du côté de la mer Noire. Sa conquête se borne encore aux huit postes de la route de Vladicaucase. Il est vrai que les guerres contre la France ont interrompu les expéditions et un peu distrait les esprits. Cependant, à l'exception d'Anapa, dont l'établissement remonte à 1828, l'empereur Nicolas n'a pas gagné d'une manière irrévocable sur les Abazeks l'emplacement d'une guérite.

Le cabinet russe essaya le blocus des côtes pour priver les Circassiens des ressources qu'ils puisaient dans leurs communications avec la mer Noire. Des croiseurs interceptèrent les bateaux turcs de Trébizonde qui portaient aux Abazeks, en échange de leurs services, non seulement de la poudre et du sel, mais toutes les marchandises dont la consommation est de première nécessité pour les peuplades. On comptait sur l'indifférence et la peur du divan, qui ne se permit pas la moindre plainte sur une si manifeste violation du commerce. Mais, outre que les bateaux

cons; ils n'aiment pas à se loger dans les hôtels; ils ont des appartemens en ville et dînent chez le restaurateur. Ce sont les lions de la police. Leur traitement varie de deux mille à trois mille francs. A côté d'eux viennent se ranger des hommes recrutés dans les dernières classes de la société; souvent ils ne se connaissent pas entre eux; ceux-ci ont spécialement dans leurs attributions la surveillance des cabarets et des guinguettes. Ce sont les limiers. Ils n'ont point de traitement fixe; leurs rapports sont tarifés; ceux qui s'acquittent bien de leur tâche reçoivent au bout de l'année une gratification de cinquante à cent francs. Le lion professe un profond mépris pour le limier; il se croit d'une espèce plus noble; il le signale même quelque fois à l'indignation publique. C'est une ruse de bonne guerre qui affermit dans la confiance qu'il a su inspirer.

Les espions ambulans, ainsi que cette épithète l'indique, sont toujours en voyage. Ils occupent les places de milieu dans les diligences. Chacun d'eux a sa tournée hebdomadaire. Comme le budget de l'administration de la sûreté publique ne permet pas de les défrayer complètement, on les choisit de préférence parmi les gens qui voyagent pour affaires. Ils sont surtout à la piste des fonctionnaires qu'on leur recommande particulièrement. Ce sont en général de bons vivans, gais et bavard; leur verve critique s'exerce sur les actes du gouvernement; ils trouvent que tout est mauvais, détestable, et font des vœux, tantôt pour une restauration, tantôt pour une réunion à la France. Ce sont les bassets qui font lever le lièvre. La plupart de ceux qui exercent ce métier sont étrangers. Ils sont Français, Polonais ou Allemands. Nous ne pouvons pas en dire autant des lions et des limiers. La plupart de ceux-ci sont Belges; il figure même parmi eux des fonctionnaires publics d'une certaine classe, ce sont les plus dangereux; on ne s'en défie pas; on les connaît de réputation et on les croit honnêtes gens.

Maintenant on se demandera: à quoi bon l'organisation d'un pareil système d'espionnage, dans un pays où la presse est complètement libre, où nul ne se gêne pour dire tout haut son opinion sur les hommes et les choses, qu'il soit fonctionnaire public, ou indépendant de l'état par sa fortune ou sa position sociale? Cette question, nous nous la sommes adressée à nous-mêmes très souvent, et nous n'avons jamais pu parvenir à la résoudre d'une manière satisfaisante. Si le gouvernement avait plus de mémoire, il se rappellerait que la honteuse surveillance exercée par la police du roi Guillaume, sur les gestes, les paroles, les actes des fonctionnaires publics, n'a pu comprimer un instant le mécontentement qui s'est manifesté à la fin du dernier règne, ni en retarder d'une heure l'explosion si fatale au vieux roi. S'il avait plus d'esprit et de cœur, il renoncerait à l'emploi de ce moyen, qui démorale le peuple, qui détruit le respect dont ses chefs ont besoin d'être environnés, et qui tôt ou tard les fera tomber dans quelque gâchis à-peu préparé par la perfidie de leurs propres agents.

Le projet d'adresse de la chambre des députés semble se rapprocher de la politique qui sollicitait une intervention dans les affaires de la Péninsule espagnole. Les changemens survenus dans ce pays, et le retour du gouvernement à des idées de modération, exercent déjà une heureuse influence sur ses rapports avec la France et l'Angleterre; ces deux grandes puissances se montreront plus décidées à soutenir efficacement la cause de la reine aussitôt que les anarchistes auront cessé d'être révoltés. La sympathie de la chambre des députés est un premier symptôme de la réalisation de ces prévisions.

Qu'on le remarque, c'est dans la partie la plus modérée de la chambre française que la commission de l'adresse a été choisie; et c'est également un homme plein de sagesse et de prudence que cette commission a nommé pour exprimer son opinion; cette circonstance donne certes plus de poids encore aux conjectures qu'on peut hasarder sur les dispositions de la France envers l'Espagne.

A la chambre des pairs, la cause du gouvernement constitutionnel dans la Péninsule a également trouvé des défenseurs. On peut hardiment prédire que si les hommes modérés

turcs de Trébizonde esquivent à la longue très facilement les manœuvres louées et grossières des croiseurs, la facilité de ce moyen d'attaque redoublera l'énergie des Circassiens.

D'abord, ils trouveront dans leur patriotisme la majeure partie des ressources qu'ils empruntent au commerce extérieur. Ensuite, dans l'automne de 1834, les chefs de clans se réunirent, événement qui n'a lieu qu'à de rares intervalles et lorsque l'indépendance nationale est en péril; ils trempèrent solennellement leurs lèvres dans la coupe de Bouza (farine de millet fermenté), et jurèrent, au fond de leurs forêts, devant l'autel de Mercure, la Mer de Dieu, et sur les entrailles fumantes d'un bœuf éventré, comme les anciens Gaulois, de mourir tous dans les gorges du Caucase pour la liberté des tribus de la Circassie.

Il paraît que leur enthousiasme a produit l'effet ordinaire des grandes résolutions chez un peuple libre et sauvage. Cependant nous devons convenir que le gouvernement de Nicolas y avait répondu par un projet de campagne digne du caractère féroce de cette guerre; on prétend en Angleterre que le général Williamoff en est l'auteur. Il s'agit de conquérir le Kouban par triangles successifs, partant d'Anap, où la chaîne commence, se formant l'un sur l'autre pour base à mesure que les trois côtés seront militairement décrits, se composant de trois lignes de postes fortifiés et mobiles, ayant toujours leur trois sommets ainsi disposés qu'un point se trouve sur les bords de la mer Noire, un second dans les provinces russes du Caucase, et le troisième à la cime du plateau, dans le ruf même de la résistance, et enfin resserrant, comme des carrés d'infanterie, entre leurs baïonnettes et leurs canons, les peuplades, les villages et aussi les forêts pour les détruire complètement par le fer et par le feu. Voulait le plan qu'un général russe avait proposé, dit-on, dans le dix-neuvième siècle, à l'empereur Nicolas. Par bonheur le triangle est interrompu pour cette année.

C'est par la Porte Caspienne que les Huns se précipitèrent sur l'Asie. L'imagination se révolte à la pensée du successeur d'Alexandre obtenant l'invasion des barbares, sacrifiant les générations moscovites pour exterminer des tribus dont la destruction est impossible comme le siège de leurs montagnes. Telles sont les affreuses solitudes vers lesquelles Nicolas s'acheminait il y a peu de semaines, sinon, avec la même fatalité, du moins avec la même inquiétude que son frère a Caganok. Une mystérieuse extravagance plane sur les fils de Catherine, et les villes de bois point que l'impératrice venait fonder pour vingt quatre lieues en Touraine sont remplacées par des hécatombes de soldats russes, qui sont même la consolation de mourir pour venger l'incendie du Kremlin.

André DEBRAY.

parviennent à se consolider au pouvoir, la sympathie de la France deviendra plus vive encore, et en admettant même que le pouvoir répugne à l'intervention, il y sera entraîné par la force de l'opinion.

M. Guizot a publié, il y a quelque temps, dans la *Revue Française*, un article fort remarquable sur la démocratie. La presse française, et même la presse anglaise, s'en sont occupés. Les journaux de Paris l'ont apprécié suivant la couleur de l'opinion qu'ils défendent; mais l'article de M. Guizot n'en a pas moins produit une sensation profonde sur ses amis comme sur ses ennemis; la plupart des uns et des autres se sont accordés à reconnaître, chez le publiciste, une grande hauteur de vues, et une force et une netteté de style qui ne sont qu'à l'écart des grands écrivains.

— Il vient de s'élever, à propos de la fonte des monnaies d'or, une polémique qui promet d'éclaircir une matière importante; cette discussion met en présence M. Blanqui, l'économiste, et M. Ch. de Brouckere, directeur de notre monnaie.

Nous avons vu avec plaisir, dans l'intérêt de notre commerce, dont les relations s'étendent de jour en jour, que le *Précurseur* d'Anvers vient de faire paraître un état de notre marine marchande, fort remarquable par sa clarté. Cent cinquante six navires, appartenant à différents ports de notre pays, y figurent, avec les noms des propriétaires, des capitaines, leur tonnage et la situation de ces bâtiments au 31 décembre 1837. Il contient en outre le nombre des navires belges naviguant sous pavillon étranger; les navires en hivernage à Anvers; le nombre des bâtiments construits sur différents chantiers en 1837, ceux en construction en ce moment, et le tableau des bateaux de notre pêche nationale; enfin le nom des navires belges perdus en 1838.

Nous sommes informés que M. John Cockerill, toujours empressé à secourir les classes malheureuses de la société, vient de mettre à la disposition de notre administration communale la quantité de quarante mille kilogrammes de charbon, pour être distribués aux pauvres de cette commune, et qu'il a fait en outre un don de vingt mille kilogrammes aux pauvres de Seraing.

Un si noble exemple ne tardera pas à être suivi, nous en sommes persuadés, par les nombreux exploitans de la province.

A cette occasion, qu'il nous soit permis d'appeler la sollicitude de toutes les personnes riches sur la malheureuse situation des indigens dans cette saison si rigoureuse.

Le froid se fait vivement sentir, et l'administration du chemin de fer n'a pas encore pris de mesure pour faire couvrir les wagons. Le *Belge* pense qu'on pourrait au moins, pendant les deux premiers mois de l'année, abaisser les prix des wagons couverts.

— On lit dans une Gazette ministérielle prussienne, en date de Cologne, le 6 janvier:

« Nous apprenons d'une source certaine que l'administrateur capitulaire de l'archevêque de Cologne, M. le docteur Husgen, doyen du chapitre, a déjà pris les dispositions nécessaires et donné les approbations requises pour le rétablissement de l'ordre des études qui existait antérieurement et qui avait été troublé dans les derniers semestres, non seulement pour les étudiants en théologie catholique à l'université de Bonn, mais aussi pour le séminaire cléricale de Cologne. D'une part les scrupules qu'on avait fait naître chez les étudiants sur la fréquentation de quelques cours et répétitions sont ainsi écartés, et, d'autre part, cette mesure répond aux instances d'une grande partie du clergé et du public, qui désiraient qu'on pût remédier d'une manière convenable à cette fâcheuse situation, qui devait faire le plus grand tort à l'éducation du clergé futur.

L'administrateur capitulaire et doyen du chapitre a pu d'autant moins tarder à prendre ces dispositions et à accorder son approbation, que les professeurs et les répétiteurs, tant de la faculté catholique théologique de Bonn, que du séminaire cléricale de Cologne, ont tous présenté au chapitre métropolitain une déclaration sur leur conduite à l'égard du jugement porté par le siège apostolique sur les crédits de Hermès, déclaration qui a été reconnue, par tout le chapitre, comme satisfaisant entièrement aux exigences du saint père.

Puisse renaître bientôt l'esprit d'ordre et d'application que l'on remarquait précédemment avec plaisir chez tous les étudiants catholiques théologiques.

— Séance publique du conseil communal de Liège, vendredi 12 et samedi 13 janvier, à 5 heures du soir.

TRIBUNAUX ÉTRANGERS.

POLICE CORRECTIONNELLE DE PARIS.

La fille Hautavoine. — J'ai dit que je m'ai fait arrêter exprès, exprès, par un *serpent de ville*, comme on appelle les gendarmes depuis la petite révolution... M'étant dénoncée de moi-même, j'ai tremblé pas... Pourquoi qu'on ne me mette pas dehors, je prendrai tout ce qu'on m'accordera en fait d'hospital, de défilé, ou de prison... Je commence à en avoir assez de coucher devant les portes, de me réchauffer à la lune ou aux réverbères, et de ne pas dormir tous les jours... Pour mon dernier hiver j'ai voulu goûter les douceurs de l'existence; enfermez-moi quelque part pour ça...

M. le président. — Asséyez-vous; nous allons entendre le sergent de ville qui vous a arrêtés.

La fille Hautavoine. — Bien! bien! très bien! voilà mon *serpent de ville*... je le remets parfaitement... Me remettez-vous *serpent*?... Je suis la vieille Geneviève, que vous avez pincée sur le Pont Neuf... Ça vous revient-il *serpent*?

Le sergent de ville. — En premier lieu, je vous prierais de choisir vos expressions... Je ne suis point *serpent*, vu que je n'ai jamais appris la musique vocale... Appelez-moi sergent, sans vous commander.

La fille Hautavoine. — Ah!... bon!... bon!... A cause que vos fonctions sont d'empoigner, on vous appelle *serre gens*... Aussi, je me disais: pourquoi qu'on nomme serpents ces bra-

vos gendarmes d'avant la révolution?... *Serre gens*... Allez! c'est entendu...

Le sergent de ville. — Pas de *estembourg*, la vieille, ou je me fâche!

M. le président. — Avez-vous vu cette femme se livrer à la mendicité?

Le sergent de ville. — Moi? du tout! je flânais un jour sur le Pont Neuf, autour de S. M. Henri IV, quand j'ai vu une femme en haillons s'approcher de moi. Faites-moi le plaisir de m'arrêter, qu'elle me dit. — Je ne demande pas mieux, que je réponds, pourvu que vous ayez commis un crime. Quel attentat avez-vous commis? — L'attentat, qu'elle dit, de n'avoir pas diné et d'être privée d'une somme quelconque pour me procurer cet agrément... Menez-moi chez le commissaire, il trouvera bien quelque petit moyen de me faire coffrer. — Vous insultez le commissaire, que je réponds, lui et moi, nous respectons l'innocence!... Vous êtes innocente, filez ou je vous empoigne! — Là dessus, elle refuse de filer, elle me prend la main et la place sur son épaule, en me répétant: Rendez-moi le service de m'arrêter; tenez, votre main y est, vous n'avez qu'à la fermer; allons, allons, je vous en prie. — Provoqué d'une telle façon, je l'ai encore sommée de s'éloigner, après quoi je l'ai conduite à la préfecture. Chemin faisant j'ai réfléchi que je pouvais bien l'incarcérer comme vagabonde. C'est ce que j'ai fait.

La fille Hautavoine, se levant. Qu'est-ce que c'est que ça, vagabonde? C'est faux! Vous ne m'avez pas vu griser. J'avais pas mangé depuis le matin; par ainsi, je pouvais pas être *vagabonde*. J'ai jamais en le défaut de vin... Vous êtes un menteur.

Le sergent de ville. Vous mélangez le mot *grise* avec le mot *vagabonde*... Restez un peu tranquille... Vous me faites l'effet de radoter légèrement.

La fille Hautavoine. — Dites-moi tout ce que vous voudrez, mais ne me faites pas mettre dehors... Si vous allez leur dire que j'étais-ivre, ils vont m'acquitter, pour sûr, et je ne vous le pardonnerais jamais... V'là l'hiver; qu'est-ce que ça vous fait que je me réchauffe au feu du gouvernement et que je mange sa soupe?... Faut que vous soyez bien méchant pour vouloir en priver une pauvre vieille comme moi. Fi! le méchant! les vrais gendarmes étaient plus bons que vous.

Le sergent de ville. — Ah! bon! la v'là qui pleure, à présent... Dites donc, est-ce que je veux vous priver?... Sapardié! je suis bien plat de raisonner avec un être tombé dans l'enfance... Bonjour, la vieille; pleurez pas, on va vous condamner selon vos vœux.

En effet, le tribunal accordé à la malheureuse fille la faveur d'aller finir ses jours dans l'hospice de Saint-Denis. La pauvre vieille veut faire une révérence à ses juges, en signe de reconnaissance; mais, après avoir fléchi les genoux, elle n'a plus la force de se relever et tombe assise sur son banc.

ANGLETERRE. — SESSION DES ASSISES DE MIDDLESEX.

Ayant hier, aux assises de Middlesex, les jurés venaient de prêter serment, et déjà la première affaire était commencée, lorsqu'un des jurés, nommé Lieureux Wilson, demeurant dans Old-Street-Road, se leva tout à coup, et, s'adressant au président: « Monsieur, lui dit-il, je serais bien aise de savoir ce que vous me donnerez pour la perte du temps et l'ennui que vous allez m'occasionner? »

M. le président au greffier qui lisait l'indictment. — Continuez.

M. Wilson. — Continuez! continuez! je m'y oppose, je veux savoir quelle indemnité m'est accordée.

M. le président. — Monsieur, vous êtes appelé ici pour remplir un devoir public, et vos collègues remplissent ce devoir sans réclamer ni recevoir aucun salaire: les honorables fonctions qui m'ont été confiées sont également gratuites.

M. Wilson. — Je ne suis venu ici que contraint.

M. le président. — Il est, je crois, généralement admis que le jugement par jury est l'un des plus grands bienfaits de notre excellente constitution. Si les fonctions de jurés étaient salariées elles ne seraient plus exercées par des hommes indépendans, mais par des intrigans, et l'institution du jury n'offrirait plus les mêmes garanties aux accusés.

M. Wilson. — Tout cela est bel et bon, mais d'autres emplois sont rétribués, et fort largement rétribués. Il y a en Angleterre un grand nombre d'individus qui touchent de gros appointemens pour ne rien faire. Si je perds ma journée, je veux être indemnisé.

M. le président. — Il m'est impossible d'écouter plus long temps vos observations.

L'affaire continue alors sans autre interruption. Les témoins déposèrent, le président fit son résumé et les jurés se levèrent pour délibérer. Ils discutaient depuis quelques minutes, lorsque leur chef, se retournant vers la cour, dit que M. Wilson ne voulait pas donner son opinion avant qu'on l'eût indemnisé.

M. le président à M. Wilson. — Très bien, monsieur, vous allez être enfermé avec vos collègues jusqu'à ce que vous vous soyez accordés sur le verdict. Vous avez juré sur l'Evangile de juger le prisonnier ici présent selon votre conscience; vous devez tenir votre serment.

M. Wilson. — J'ai juré que je jugerai le prisonnier, mais je ne me suis pas engagé par mon serment à le juger dans un laps de temps déterminé.

M. le président donne alors l'ordre aux officiers de police d'enfermer les jurés dans leur chambre de délibération, sans pain, sans eau, sans chandelle et sans feu... Les onze jurés se plaignirent de cette mesure.

M. Wilson. — Je défends un grand principe. Pourquoi certains emplois seraient-ils rétribués et d'autres ne le seraient-ils pas? Je suis appelé, dit-on, à remplir un devoir public, que le public me paie s'il se sert de moi dans son intérêt.

M. le président. — Je n'ai jamais été témoin d'une scène semblable; officiers, emmenez ces messieurs.

Un juré. — Ah! monsieur, nous enfermer!

Un autre juré à M. Wilson. — Combien demandez-vous? je vous paierai.

M. Wilson. — Je ne veux rien de vous.

Tous les jurés. — Nous ferons une collecte. Nous vous donnerons ce que vous exigerez; ne nous laissez pas enfermer.

M. le président aux officiers de police. — Exécutez mes ordres.

M. Wilson. — Je ne céderai qu'à la force.

Les officiers de police conduisent les jurés dans leur chambre. M. Wilson les suit sans résistance. Un quart d'heure après le jury rentre en audience et rend un verdict de culpabilité.

(Droit.)

BENEFICE DE M. CANUT.

Qui ne verra, dans la représentation qui va se donner au bénéfice de M. Paul Canut, une excellente occasion de témoigner à cet acteur combien son mérite est apprécié à Liège! Certes, si dans ce siècle de politique sérieuse, d'agiotage cupide où nous vivons, c'est un talent rare et difficile que celui de ramener la gaieté sur les fronts soucieux, et de faire sourire des lèvres qui ne laissent échapper que des sentences de droit public, ou des chiffres de la bourse, personne, si ce n'est peut-être certains orateurs de certaine assemblée, n'a mieux trouvé que Paul Canut le secret de surmonter cette difficulté. Mais aussi à moins d'être criminel ou moribond, quel est celui dont le sérieux résisterait à ce comique de bon aloi, sans trivialité, sans bassesse, que nous ont révélé tour à tour, *Théophile*, *Moquet* et *Félix Bonhomme*. Toutefois le bénéficiaire n'a pas voulu que le public fut attiré par le seul souvenir des momens agréables que son artiste de prédilection lui a procurés; ce lui-ci a senti, qu'il devait lui aussi, sa part de reconnaissance à ceux qui l'accueillent, toujours avec plaisir et bonté; aussi a-t-il composé son spectacle de manière à payer largement de sa personne, et en vérité, c'était bien, croyons nous, le moyen de contenter les plus exigeants. C'est ainsi que nous verrons *Bruno le Fileur*, charmant vaudeville en deux actes des frères Coignard, qui a eu le plus grand succès non seulement à Paris, ce qui en général ne signifie pas grand chose quant au mérite d'une pièce, mais encore sur les principaux théâtres de France. Paul Canut jouera le rôle principal de ce vaudeville, et c'est déjà là, pour le public, un gage de plaisir et de franche gaieté. Vient ensuite la *Double Echelle*, opéra en un acte, dont la musique est vantée pour sa grâce et sa piquante originalité. Pour terminer les plaisirs de la soirée, Paul Canut paraîtra dans *L'Auberge des Adrets*, sous les traits du fidèle ami, du Pilate de Robert Macaire. N'ayons nous pas raison de dire qu'il y en aurait pour tous les goûts et pour toutes les exigences? L'abaissement du thermomètre pourrait seul éloigner ce jour-là du théâtre les amis du spectacle, mais qu'on se le rappelle, le froid ne résiste pas à la presse et au franc rire conjurés pour le combattre; qu'on vienne donc en foule et le bénéficiaire se charge du reste.

POUR PARAITRE, LUNDI 15 JANVIER,

CHEZ H. DESSAIN, IMPRIMEUR, LIBRAIRE, LIT HOGRAPHE.

LETTRE

SAINT-SIÈGE,

PAR M. L'ABBÉ LACORDAIRE, Chanoine honoraire de Paris; BROCHURE IN 12. 57

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Vendredi 12, entrée de faveur suspendue, le *CHEVREUIL*, vaudeville en 3 actes. M. Amédée, ex pensionnaire du Théâtre royal de Liège, remplira le rôle de John. — Les *VISITANDINES*, opéra comique en deux actes. — Les *PREMIERES AMOURS*, vaudeville en un acte.

Entre la première et la seconde pièce, la Société de Schwarzenbach, de Graetz, duché de Stirie (en Autriche), composée de 10 artistes allemands, exécutera:

1. Un air de l'opéra du Cheval de Bronze, pour cornet à piston, exécuté par M. Schaudl.
2. Cavatine de l'opéra Clara Rosenberg, pour cor à piston, exécuté par M. Abend.
3. Les Enrôleurs; walse, par M. Joseph Lanter.
4. Danses nationales de Steru, pour le petit cor, du Postillon général.

Lundi 15, au bénéfice de M. Paul Canut. *BRUNO LE FILEUR*, vaudeville en 2 actes. — *LA DOUBLE ECHELLE*, opéra comique en un acte. — *L'AUBERGE DES ADRETS*, drame en 2 actes.

Le 1^{er} février, grande soirée napolitaine composée de concert, scènes comiques, proverbes, tombola et bal.

La souscription est ouverte tous les jours de 10 à 4 heures au bureau de location. Le prix est de 5 frs. par personne à toute place, chaque souscripteur recevra deux coupons de tombola, le billet pris au bureau n'aura droit qu'à un seul coupon. Les lots de la tombola, au nombre de 12, seront exposés au foyer du public, à dater du dimanche 7, jusqu'au lundi 22. La souscription sera fermée mardi 23.

MM. les titulaires qui désireraient conserver leurs loges, sont priés de faire retirer leurs coupons jeudi 18 du courant, avant 4 heures.

ANNONCES.

On a PERDU un CHIEN BLANC, poil demi long, race anglaise. — RECOMPENSE de DIX FRANCS à qui le ramènera rue Velbruck, n° 452. 56

J. J. THEODORE, AUBERGISTE, au 4 Scaux, rue derrière la Madelaine, n. 141, VEND CHOUCROUTE, tre. qualité, par portion et par tonneau.

POISSONS de MER très frais, au *Morlane*, rue du Stockis.

HUITRES ANGLAISES, chez PARFONDRI, derrière l'Hôtel de Ville.

CAPILLAUX, RIVETS, HUITRES ANGLAISES, HARENGS ESTURGEON, SAUMON frais et fumé. Chez ANDRIEN.

CABILLEAUX, RIVETS, HUITRES ANGLAISES chez PERET, rue Ste. Ursule.

HUITRES anglaises, chez PERET, rue Sainte-Ursule.

On demande un AIDE en PHARMACIE. S'adresser chez M. DEFOOZ, rue Vinave d'Ile, n. 38. 2382

UNE DEMOISELLE, ayant dirigé, avec succès, la grande classe d'une des premières pensions de Paris, et ayant depuis terminé une éducation particulière, désire se placer comme INSTITUTEUR de jeunes demoiselles; elle enseigne le piano, le chant, la langue Allemande et tout ce qui constitue l'éducation.

S'adresser à Mme. X. G., rue Féronstrée n. 809. 11

VENTE PUBLIQUE.

LE 15 JANVIER 1838, à 10 heures,

Le notaire BERTRAND, exposera en VENTE à L'ENCHÈRE en son étude,

UNE BELLE ET GRANDE USINE

Pouvant servir à tout établissement composée de plusieurs bâtiments de fabrique avec maison d'habitation, écurie et jardin situés entre Coronmeuse et Herstal en lieu dit en Hayèneux à quelques mètres de la meuse.

Si ce bel établissement n'est point adjugé le 15 janvier, il sera mis en location le même jour à midi. 2378

VENTE DE PEUPLIERS CANADA.

LUNDI 15 JANVIER 1838, A 10 HEURES,

Au lieu dit Houlbouse à Flémalle-Haute, Mme. la baronne DE SERDOMIN, fera vendre au pied des arbres, à la recette de M. HOUBAER, notaire à Seraing, MILLE PEUPLIERS CANADA, propres aux houillères et autres usages, à Crédit. 28

A LOUER

POUR ENTRER EN JOUISSANCE IMMÉDIATEMENT,

LE BEAU CHATEAU DE STRIVAY, commune de PLAINEVANX, bâti à la moderne et très commodément distribué, avec remises, écuries, cour, grand jardin emmurailé, et garni d'espaliers, bosquets, etc. etc.

S'adresser en l'étude du notaire NIHOUL, à Seraing. 2185

VENTE DE RENTES

MERCREDI 17 JANVIER 1838, à 10 heures du matin,

IL SERA PROCÉDÉ

En l'étude et par le ministère de M. BIAR, notaire à Liège, Place St. Paul n. 528.

A LA VENTE PUBLIQUE,

DES RENTES

DONT LE DÉTAIL SUIT:

1°. UNE RENTE, de 119 fr. 12 centimes, due par le sieur François d'Allemagne, de Liège.

2°. DEUX IDEM, important ensemble 47 fr. 40 centimes, due par Guillaume Dozin, d'Outre Meuse, à Liège.

3°. UNE IDEM, de 368 livres 55 cent. épeautre, due par Lambert Flaba de Remicourt.

4°. UNE IDEM, de 11 fr. 14 centimes, due par Pierre Stienon, de Herstal.

5°. UNE IDEM, de 25 fr. 74 centimes, due par Jean Gilles Crabay, de Liège.

6°. UNE IDEM, de 18 fr. 23 centimes, due par la Société d'Emulation, à Liège.

Ces rentes sont très bien hypothéquées et exactement servies. 17

De BONS OUVRIERS TYPOGRAPHES peuvent se présenter au bureau de cette feuille.

1 fr. 25 c°. **DICIONNAIRE** relié, 1 75

USUEL ET PORTATIF

DE LA LANGUE FRANCAISE,

CONTENANT D'APRÈS L'ACADÉMIE

La définition et l'orthographe de 300,000 mots, les principes et les difficultés du langage; publié par la Société Nationale, à Paris. Se TROUVE AU BUREAU DU POLITIQUE.

LOCATION AUX ENCHÈRES D'UNE FERME

SIS A HOLLOGNE-AUX-PIERRES.

LUNDI 15 JANVIER 1838, A 10 HEURES DU MATIN, en l'étude de M. DELBOUILLE, notaire, rue Ste. Croix, à Liège, n° 864,

IL SERA PROCÉDÉ

A LA LOCATION AUX ENCHÈRES D'UN CORPS DE FERME,

SITUÉ A HOLLOGNE AUX PIERRES, avec environ 50 bonniers de jardin, prairie et terre, sur la mise à prix de 50 francs le bonnier.

Le premier jour de grains d'hiver, croissant.

S'adresser pour connaître les conditions audit notaire. 49

VENTE DE MEUBLES,

POUR CAUSE DE DÉPART.

Vendredi 19 janvier 1838, à 2 heures précises de relevée,

le notaire BIAR, VENDRA au n° 43, rue Vinave d'Ile, à Liège, UNE QUANTITÉ D'OBJETS MOBILIERS,

consistant en garde-robes et armoires en chêne, armoires, tables, chaises et canapés en acajou, pendules, vases avec bouquets, tableaux, un poêle à colonne avec tuyaux à clefs, quantité de linges d'hommes, etc.

AU COMPTANT. 50

VENTE PUBLIQUE

BIENS-FONDS

LIBRES DE CHARGES.

MARDI 6 FÉVRIER 1838, A NEUF HEURES DU MATIN,

par le ministère de M. HALBART, notaire, et en son étude à Rocour, vis à vis du pont à bascule à Ste. Walburge, sur la chaussée de Liège à Tongres, il sera procédé à la VENTE aux enchères des IMMEUBLES provenant de la succession de feu M. NOSSENT, ancien curé d'Heure le Romain, dont la désignation suit: GRACE ET BERLEUR, COMMUNE DE GRACE MONTEGNÉE.

1°. — Une Maison avec cour, écuries, fournil et autres dépendances, un jardin entouré de murs et une prairie, ne formant qu'un ensemble, contenant, non compris l'assiette des bâtiments et la cour, 1 bonnier 14 verges petites, situé à Grace, tenant d'un côté à la chaussée de Bierset à Hannut, d'un 2e. à un chemin dit Voie de Grace, d'un 3e. à Mme. Warzée-Rome, et d'un 4e. à la veuve Melon Dupuis.

2°. — Une Prairie contenant 3 verges 10 petites, située aussi à Grace, vis à vis de la maison qui précède, tenant à la chaussée, à Mme. Hamblet Lekeu et à la veuve Melon Dupuis.

Ces immeubles, par leur proximité de la station du chemin de fer à Ans et l'achèvement de la chaussée de Bierset à Hannut, ont augmenté sensiblement de valeur, ils sont tenus en location par Lambert Dupuis, de Grace; la maison est propre à tout genre de commerce et conviendrait particulièrement à un marchand de grains.

3°. — Sept pièces de terre à labour, contenant ensemble 7 bonniers 4 verges 18 petites, situées au Berleur, exploitées par les sieurs Toussaint Thomas Antoine, Nicolas Danthine, cultivateurs au Berleur, et André Franck, aussi cultivateur à Jace, commune de Jemeppe.

4°. — Une terre de 5 verges grandes, située à Grâce, en lieu dit Willemins, exploitée par Gilles Verdin.

5°. — Une prairie de 5 verges, située en lieu dit bois Mallette à Grâce, détenue par Jean Nicolas Renson.

6°. — Trois pièces de terre, contenant ensemble 2 bonniers 3 verges, située à Grâce, exploitée par Michel Hamal, cultivateur en cette commune.

COMMUNE DE HOLLOGNE AUX PIERRES.

7°. — Une prairie, contenant 1 bonnier 14 verges 3 petites, appelée Long Pré, aboutissant au chemin de Grâce à Hollogne, tenue en location par ledit Michel Hamal, cultivateur à Grâce.

8°. — Six pièces de terre, contenant ensemble 1 bonnier 18 verges, exploitées par le même.

COMMUNE DE LONCIN.

9°. — Deux pièces de terre, contenant chacune 10 verges grandes, situées en lieu dit au chemin de Laguesse, exploitées par ledit Hamal, de Grâce.

COMMUNE D'HEURE-LE-ROMAIN.

10°. — Trois pièces de terre, l'une de 1 bonnier 15 verges, en lieu dit Rensotte, la seconde de 4 verges, en lieu dit les Quinettes, exploitées par Gérard Bouille, et la troisième aussi de 4 verges, aux Deux Chênes, exploitée par Pierre Valoir.

Cette vente présente toute garantie et il sera accordé des facilités pour le paiement du prix.

S'adresser, pour connaître les conditions, en l'étude, à Rocour, dudit notaire HALBART, dépositaire des titres et des baux, et où l'on peut se procurer des affiches contenant le détail des biens à vendre. 42

BOURLETS EN BALEINE, EN PAILLE ET EN OSIER.

AVIS.

Le dépôt de bourlets en baleine, en paille et en osier de M. FOURNIER de Paris, est toujours chez GILLON-NOSENT, rue du Pont-d'Ile, n. 32, à Liège.

Quoique ces bourlets soient supérieurs en qualité à ceux des autres fabricques, et ne laissent rien à désirer, tant pour les modèles que pour la bonté des baleines, on prévient qu'on a une grande diminution sur le prix.

BOURSES.

PARIS, LE 9 JANVIER.

Cinq pour cent.	108 40	Esp. D. diff. s. int.	9 1/2
Trois pour cent.	79 05	• Dl. pas. s. int.	4 1/2
Act. de la B. de Fr.	2560 00	Belgig. Empr. 1832	103 5/8
Napl. Cert. Falc.	98 00	Banque de Belg.	1485 00
Esp. Ardoin 1834.	20 1/2		

LONDRES, LE 8 JANVIER.

3 ^o consolidés.	92 1/4	Espagne. Cortés.	49 3/8
Bel. em. 1832 C. D.	101 1/2	Dillérées.	7 1/4
Holl. Dette active.	52 1/2	Passives.	4 3/8
Portugais, 5 p. c.	29 3/4	Russie.	00
Id. 3 p. c.	19 1/2	Bésil. Emp. 1834.	73 0/0

AMSTERDAM, LE 8 JANVIER.

Holl. Dette active.	101 1/16	Inscr. au gr. livre.	66 7/16
Dito 2 1/2.	52 7/8	Certifi. à Amst.	96 3/8
Dillérée.	00 00	Pologne. L. R. 500f.	136 1/2
Billet de change.	22 5/8	Lots de Rd. 50 f.	00 00
Syndic. d'amort.	93 5/8	Espagne. E. Ard.	19 15/16
• 3 1/2.	76 5/8	Dito grad.	19 1/2
Soc. de comm. P. B.	174 5/8	Dette différ. anc.	00 00
• nouvelle.	00 00	• nouv.	00 00
Russie, H. et Cr. 5	104 3/4	• passive.	4 5/8
• 1829, 5	105 1/2	Autriche. Métal. 5.	101 1/2

ANVERS, LE 10 JANVIER.

ANVERS. Det. activ.	102 1/2	NAPLES. Cert. Falc.	100 1/2	P
• Det. différ.	48 1/2	STAT. RO. Lev. 1832.	98 1/4	A
Emp. de 48 mill.	101 3/8	à An. 1834.		
HOLL. Dette active.	00 00			
Rente remboursab.	98 1/2			
Autriche. Métall.	105 1/2			
Lots de fl. 100.	00 00			
• de fl. 250.	00 00			
• de fl. 500.	714 1/2			
Pologne. Lots fl. 500.	116 1/2			
• fl. 500.	136 1/2			
BRÉSIL. E. à L. 1834	71 3/4			
ESPAG. Emp. 1834.	19 7/8			
D. diff. 1834.	00 00			
Dit. 1834.	00 00			
Dette diff.	00 00			

CHANGES.

Amst., c. jours.	pair
Rotterdam, Idem.	pair.
Paris, Idem.	pair.
• 2 mois.	5/8 0/0 p.
Lond. p. Estr. c. j.	40 1/4 1/2
• 2 mois.	40 1/2
Francfort, es. js.	35 15/16
• 3 mois.	35 5/8
Bruxelles et Gand.	1/8 0/0

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 10 JANVIER 1838.

L'actif espagnol a été ferme à la bourse de ce jour, ouvert 20 le 1/16 et reste 20 1/8 argent au comptant. Primes à un mois 20 1/8 dont 1 0/0 argent. Actions de la Banq. Com. d'Anvers ouvert 105 3/4 et reste 105 5/8 argent au comptant. Brésiliens ouvert 72 le 1/8 1/4 et reste 72 0/0 cours. On a fait passablement d'affaires en Ardoin qui restent fermes.

BRUXELLES, LE 10 JANVIER.

FONDS BELGES ET ÉTRANGERS.		SUITE DES ACTIONS.	
Dette activ. 2 1/2.	54 3/8	P S. d'Ongrée.	000 0/0
Emp. Rotsch.	101 1/4	S Sars-Louch.	000 0/0
• Fin cour.	00 0/0	Che de fer.	00 0/0
• 1836, 4 1/2.	94 5/8	P S. de Venues.	00 0/0
• Fin cour.	00 0/0	Bat. à V. Anv.	00 0/0
E. de la ville 1832	100 3/4	P S. St. Léona.	000 0/0
HOLL. Dette active	52 3/4	S. Chatelin.	000 0/0
Rente domaniale	00 0/0	S. Verreries.	000 0/0
Autriche. Métall.	105 1/2	Ecl. gaz. rés.	00 0/0
NAPLES. Falconnet	91 1/2	S. Raffinerie.	113 3/4
ESPAG. Dette act	20 1/2	A Verr. Charl.	000 0/0
• Fin cour.	00 0/0	Expl. l'Espér.	000 0/0
• pr. 4 m. d. l.	20 D. l	P Des Brasseries.	000 0/0
• différée 1830.	00 0/0	Librairie H.	00 0/0
• 1835.	00 0/0	Typogr. W.	00 0/0
• dette passive.	00 0/0	Fabr. Tapis.	000 0/0
PORT. Dona Maria	00 0/0	Fabr. de fer.	000 0/0
BRÉSIL 1824.	70 1/2	Mutual. ind.	000 0/0
ROME 1831.	100 1/2	C. de Bruges.	000 0/0
		H. F. Monc.	000 0/0
		Libr. Meline.	000 0/0
		S. act. réun.	105 3/4
		P S. de Fleu.	00 0/0
		P Ebénisterie.	000 0/0
		Librairie Sc.	00 0/0
		Fab. Pianos.	00 0/0
		H. F. Borin.	00 0/0
		Hoyoux.	00 0/0
		Fabr. de pap.	000 0/0
		Lits de fer.	000 0/0
		CHEMINS DE FER.	
		De Par. à St Ger.	000 0/0
		• à V. r. d.	000 0/0
		• riv. g.	000 0/0
		De Muth. à Th.	000 0/0
		P Cologae.	0000 0/0
		All Luxembourg.	000 0/0

VIENNE, LE 2 JANVIER.

Métalliques, 105 3/4. Actions de la Banque, 1410 0/0.

Imprimerie de J.-Bte. NOSENT, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liège.